

Denis Lamy, *La diminution de loyer*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 608 pages, ISBN 2-89127-636-1

Mohamed Lofti M'rini, *De la Havane à Doha*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 517 pages, ISBN 2-7637-8151-9

Suzanne Philips-Nootens, Béatrice Godard, Bartha Maria Knoppers, Marie-Hélène Régner (dir.), *La recherche en génétique et en génomique : droits et responsabilités*, Montréal, Thémis, 2005, 312 pages, ISBN 2-89400-208-4

Jean-François Venne-Pronovost, Julie Ladouceur et Catherine Mougeot

---

Volume 36, numéro 2, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027111ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027111ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Venne-Pronovost, J.-F., Ladouceur, J. & Mougeot, C. (2006). Compte rendu de [Denis Lamy, *La diminution de loyer*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 608 pages, ISBN 2-89127-636-1 / Mohamed Lofti M'rini, *De la Havane à Doha*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 517 pages, ISBN 2-7637-8151-9 / Suzanne Philips-Nootens, Béatrice Godard, Bartha Maria Knoppers, Marie-Hélène Régner (dir.), *La recherche en génétique et en génomique : droits et responsabilités*, Montréal, Thémis, 2005, 312 pages, ISBN 2-89400-208-4]. *Revue générale de droit*, 36(2), 291–296. <https://doi.org/10.7202/1027111ar>

---

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2006

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# LIVRES EN REVUE

---

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

---

**Denis LAMY, *La diminution de loyer*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 608 pages, ISBN 2-89127-636-1.**

Ce volume traite du recours de la diminution de loyer devant la Régie du logement. Il s'agit de l'un des recours possibles en vue de rétablir l'équilibre entre les prestations des parties lorsque le locataire ne respecte pas ses obligations envers le locataire. Soulignons qu'il s'agit du recours le plus fréquemment exercé en pratique. La Régie du logement est l'unique tribunal compétent pour entendre un litige en matière de location résidentielle lorsque la somme est inférieure à 7000 \$, ce qui représente presque la totalité des affaires en cette matière. Ce tribunal administratif est assujéti à une procédure particulière qui n'est que rarement abordée par les auteurs doctrinaux. Dans son ouvrage, M. Lamy propose d'établir en profondeur les notions entourant le recours à la diminution de loyer, ce qui fait de lui un pionnier dans ce domaine.

Après une courte introduction sur l'origine et la nature du recours, l'auteur présente les modalités à remplir pour de se prévaloir du recours en diminution de loyer ainsi que les éléments procéduraux. Par la suite, M. Lamy expose les multiples critères d'évaluation utilisés

généralement par les commissaires de la Régie du logement afin d'établir le montant de la diminution accordée, s'il y a lieu. Une impressionnante recherche jurisprudentielle corrobore les éléments avancés par l'auteur. En effet, plusieurs centaines de décisions ont été répertoriées dans le but de couvrir intégralement la problématique. De plus, M. Lamy expose les faits de maintes décisions et fait ressortir les raisons qui ont déterminé les conclusions des commissaires. Ainsi, le lecteur peut prendre connaissance des situations les plus fréquentes qui peuvent donner lieu à une diminution de loyer. Notons qu'à chaque cas, l'auteur mentionne divers articles de loi qui justifient l'obligation du locataire et par la même occasion les recours possibles pour le locataire.

Dans les sections suivantes du volume, il est fait état d'autres recours dont le locataire peut se prévaloir devant la Régie du logement. Une fois encore, l'auteur n'a pas négligé de fournir plusieurs exemples révélateurs tirés de décisions passées. Plus loin, il est question des moyens de défense pouvant être invoqués par le locataire.

Ce volume s'adresse non seulement à tous les intervenants du domaine locatif résidentiel, mais également à un public plus général.

En effet, l'ouvrage intéressera les locataires sans notions juridiques voulant exercer un recours devant la Régie du logement de même que les locateurs souhaitant s'en prémunir ou s'y opposer. Au reste, les parties qui désirent régler à l'amiable leur litige trouveront dans ce volume des arguments objectifs sur lesquels fonder leurs négociations.

Tout au long du volume, l'auteur inclut des extraits des décisions de la Régie du logement afin de permettre au lecteur de mieux comprendre le raisonnement des régisseurs. D'autre part, il est possible de consulter des modèles de lettres s'adressant tant au locateur qu'au locataire visant diverses situations conflictuelles. Finalement, un index analytique d'une utilisation aisée complète l'ouvrage. Somme toute, le travail de M. Lamy couvre de manière exhaustive les questions ayant trait au plus important recours exercé devant la Régie du logement. Il ne fait nul doute que cet ouvrage suscitera l'intérêt de toutes personnes concernées litigées reliées au domaine de la location résidentielle.

**Jean-François  
VENNE-PRONOVOST**  
Étudiant à la  
Faculté de droit  
de l'Université  
d'Ottawa

**Mohamed Lofti M'RINI, De la  
Havane à Doha, Québec, Les  
Presses de l'Université Laval,  
2005, 517 pages, ISBN 2-7637-  
8151-9**

Dans ce livre, M. M'Rini évalue l'incidence économique et

commerciale réelle du matériel juridique du GATT et de l'OMC sur les pays en voie de développement (PED), tant à l'égard de leurs besoins que de leur intégration dans le système commercial multilatéral (SCM). C'est par l'analyse de la mise en place et de l'application du matériel juridique sur une longue période (1920-2000) que l'auteur précise le caractère de l'intégration des PED et la portée du traitement spécial et différencié qui leur a été accordé. Par ses conclusions abondamment documentées et appuyées par des données économiques factuelles, l'auteur dresse un portrait actuel de l'état de l'intégration des PED et des défis qui les attendent. Il estime entre autres que la force des PED passera désormais par le regroupement selon les intérêts et la mise en commun des ressources.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première aborde l'intégration périphérique et comprend quatre chapitres. La deuxième touche à l'intégration profonde et compte le même nombre de chapitres.

Le chapitre un présente la naissance du SCM et l'opposition marquée entre pays développés et PED. Ces derniers favorisent la théorie protectionniste de List pour protéger le développement de leurs industries naissantes tandis que les pays développés, surtout les États-Unis, tendent plutôt vers une libéralisation des marchés. Cette situation mènera à l'échec de la Charte de La Havane, après des négociations ardues, et à l'abandon par les PED de la voie contractuelle comme moyen d'influence du

marché au profit de méthodes moins contraignantes tels que les résolutions, les recommandations, les principes et les déclarations stratégiques.

Le chapitre deux aborde la mise en place et l'utilisation de l'article XVIII dans l'Accord général sur les tarifs douaniers. Destiné à rencontrer davantage les exigences des PED et ainsi les inciter à une plus grande ouverture commerciale, cette nouvelle base juridique, même si elle vient rétablir un certain équilibre, demeure une procédure complexe et contraignante. Son usage tombe d'ailleurs rapidement en désuétude, les PED préférant les accords bilatéraux.

Le troisième chapitre discute de la Partie IV de l'Accord général sur les tarifs douaniers destinée à améliorer l'accès aux marchés des pays développés pour les produits des PED. L'auteur expose dans un premier temps le processus d'éclosion à travers les actions entreprises sur le plan institutionnel. Dans un deuxième temps, il analyse la portée juridique de la Partie IV qui demeurera d'une application générale et accessoire, ayant pour les pays développés une fonction politique et symbolique seulement.

Le chapitre quatre traite du traitement préférentiel, outil normatif constamment demandé par les PED que l'auteur examine sous trois éclairages : juridique, institutionnel et fonctionnel. Il en arrive à la conclusion qu'il manque une base juridique ferme et qu'il s'agit davantage d'une possibilité de dérogation temporaire à la clause de

la nation la plus favorisée que d'un régime adapté directement aux revendications des PED.

C'est par le cinquième chapitre que débute la deuxième partie. Il porte sur les raisons du renversement de tendance chez les PED. M. M'Rini étudie d'abord le ralliement des PED au libre-échange et ensuite les modalités pratiques de cette intégration profonde. Il constate une adhésion plus contraignante et un processus long étant donné les adaptations requises aux économies des PED.

Les subventions sont examinées dans le chapitre six. Le laxisme qui affectait ce domaine avant l'intégration massive des PED va céder le pas à une définition juridique claire et à des règles strictes. Cela n'empêchera pas les pays développés de subventionner différentes industries, ni les conflits interprétatifs d'éclorre, mais un meilleur encadrement sera présent. L'auteur estime que l'accord portant sur les subventions a participé à imprimer un rythme élevé à l'intégration des PED.

Au septième chapitre, l'auteur traite du secteur des textiles et des vêtements. Il étudie d'abord l'impact du protectionnisme des pays développés dans ce domaine sur le développement des PED. Il porte ensuite son attention sur le processus d'intégration de ce secteur au sein du GATT et, finalement, il analyse les enjeux de la libéralisation en cours. L'auteur conclut que les PED doutent de la capacité des pays développés à respecter leurs engagements d'ouverture, mais que les données

démontrent que ces derniers veulent aller jusqu'au bout dans la déréglementation de ce domaine.

Le dernier chapitre porte sur un autre secteur sensible, l'agriculture. L'auteur aborde dans un premier temps l'attitude protectionniste des pays développés et leur ouverture très relative aux produits des PED. Il examine ensuite les négociations qui mèneront à la réforme de ce secteur dans les années 1990. Il s'attarde particulièrement sur l'attitude des PED qui cessent de faire front commun et négocient selon leurs intérêts propres, individuels ou régionaux. On observe, selon l'auteur, une réelle division au sein des PED et un empressement faible des pays développés à honorer les ententes négociées.

L'ouvrage de M. M'Rini traite de l'ouverture mondiale des marchés sous un angle peu abordé dans la littérature spécialisée, celui des PED et des instruments juridiques mis à leur disposition. La nature exhaustive de son analyse suscite d'autant plus l'intérêt. L'utilisation des tableaux et des graphiques, soit pour illustrer son propos, soit pour appuyer une observation, rend la compréhension du texte et l'analyse des données plus aisées. Ils permettent également de saisir toute l'ampleur d'une situation en un seul coup d'œil et démontrent l'exactitude des conclusions de l'auteur. Malgré que les concepts soient généralement bien expliqués, l'utilisation d'un vocabulaire propre au monde économique pourrait en rebuter quelques-uns. La disposition des chapitres et les divisions dont il fait l'objet sont cartésiennes et

montrent un ordre logique impeccable. Toutefois, du point de vue chronologique, il est parfois difficile de s'y retrouver. Le livre demeure tout de même accessible et présente une analyse en profondeur sans pour autant être lourd. Également, l'emploi de notes explicatives en bas de page permet de garder le texte aéré tout en fournissant des éclaircissements supplémentaires pour les personnes intéressées. Finalement, l'existence d'une liste des abréviations employées, de l'annexe mentionnée dans le texte et de la bibliographie donne au lecteur toutes les ressources nécessaires pour pousser plus loin l'étude du sujet.

Bien entendu, M. M'Rini défend une thèse et peut sembler biaisé dans ses conclusions, notamment en ce qui a trait au manque d'enthousiasme des pays développés. Toutefois, la qualité des données citées à l'appui et la nature manifestement académique de la recherche et de l'ouvrage viennent contrebalancer cette impression.

**Julie LADOUCEUR**  
Étudiante à la  
Faculté de droit  
de l'Université  
d'Ottawa

**Suzanne PHILIPS-NOOTENS, Béatrice GODARD, Bartha Maria KNOPPERS, Marie-Hélène RÉGNIER (dir.), *La recherche en génétique et en génomique : droits et responsabilités*, Montréal, Thémis, 2005, 312 pages, ISBN 2-89400-208-4.**

Ce recueil est le fruit d'un symposium organisé par le groupe

GE<sup>3</sup>DS (génétique, éthique, environnement, économie, droit et société) qui s'est déroulé à Montréal les 2 et 3 décembre 2004. Il est divisé en trois sections thématiques : « Le consentement libre et éclairé », « La transparence de l'information dans la recherche : partage et rétention » et « Droits, intérêts et perspectives futures » et il regroupe un total de 19 textes scientifiques.

Dans cet ouvrage, les auteurs ont réussi à présenter de façon intéressante les multiples facettes d'un sujet délicat, soit celui de l'éthique de la recherche sur le génome humain. C'est avec une approche critique que sont abordés les pouvoirs liés à la pratique de manipulations génétiques et le fonctionnement de l'institution scientifique. Comme les impacts de la recherche reliée au domaine de la génétique ont une importance capitale, celle-ci doit être encadrée convenablement par des normes strictes qui protègent les participants.

Le contexte dans lequel s'inscrivent leurs réflexions est celui d'une époque où se présente un grand besoin d'intégration de la génétique dans la société. Or, plusieurs embûches se dressent lorsque l'on tente de valoriser la génétique auprès du public : les débats actuels concernant la notion de consentement, les problèmes liés à l'anonymisation des données et aux sources de financement des recherches et le phénomène de la génophobie n'en sont que quelques exemples. De l'avis de l'ensemble des auteurs, une intégration complète et harmonieuse doit être basée sur la

responsabilisation de la recherche, son engagement auprès du public et le respect des droits de tous les acteurs concernés (tant ceux des sujets participants que ceux des citoyens, des scientifiques et des décideurs).

La première section, qui porte sur le consentement libre et éclairé, traite de l'obligation du chercheur d'informer efficacement le sujet et de ses responsabilités quant à l'évaluation des risques et des bienfaits susceptibles de découler de son projet scientifique. Plusieurs auteurs s'entendent sur la nécessité de la mettre sur pied des comités d'éthique en recherche et justifient la lourde obligation d'information qui incombe aux chercheurs par la vulnérabilité du profane face à la complexité du domaine de la génétique, aux risques encourus par celui-ci, à l'ampleur et au caractère permanent des renseignements recueillis, etc. Donc, malgré le fait que la recherche en génétique et en génomique soit nécessaire et profitable à l'ensemble de la société, elle ne doit pas être faite de façon à porter préjudice aux sujets.

La deuxième section aborde la question mitigée de la transparence de l'information à l'égard de la transmission des résultats de recherche aux participants, aux patients ainsi qu'à leur parenté. On expose aussi les problèmes engendrés par l'environnement compétitif entourant actuellement les chercheurs, qui favorise la rétention d'information et le protectionnisme à l'égard des découvertes. Ce contexte n'est évidemment pas très

profitable à l'avancement général de la science puisqu'il s'éloigne des objectifs réels de la recherche, qui sont avant tout d'ordre collectif. Selon cette perspective, la responsabilité sociale de transparence du chercheur impliquerait selon certains auteurs, le partage d'information à l'égard des collaborateurs, des collègues, des bailleurs de fonds et du gouvernement.

La troisième et dernière section du recueil présente diverses préoccupations reliées à l'avancement de la science et à ses perspectives d'avenir. On y trouve les résultats d'une recherche évaluant le consensus social vis-à-vis la recherche génétique, soit l'opinion publique et ce qui l'influence. Un autre texte, à caractère plus philosophique, dresse un portrait du chercheur idéal. Divers enjeux, tant en regard du pouvoir des citoyens dans le domaine de la recherche qu'à l'égard de la discri-

mination sociale pouvant résulter de certaines pratiques sont ensuite abordés.

Bien qu'il puisse s'avérer ardu à certains moments pour les lecteurs qui ne sont pas familiers avec le domaine scientifique abordé, ce recueil soulève des réflexions et des questionnements contemporains bien structurés en matière de recherche expérimentale. C'est un ouvrage qui résume bien l'état actuel des débats reliés au monde de la génomique et de la génétique, quoiqu'il reste assez général quant aux mécanismes juridiques applicables. À conseiller principalement aux juristes et aux chercheurs s'intéressant au domaine de l'éthique en recherche.

**Catherine MOUGEOT**  
**Étudiante à la**  
**Faculté de droit**  
**de l'Université**  
**d'Ottawa**